

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM**  
**SÉANCE DU 27 MARS 2025**

<b>Date de la convocation</b> <b>14 mars 2025</b>	
	
<b>EFFECTIF LEGAL :</b>	<b>19</b>
<b>EFFECTIF EN EXERCICE :</b>	<b>19</b>
<b>EFFECTIF VOTANT :</b>	<b>17</b>

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à dix-neuf heures et zéro minute, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Capinghem, sous la présidence de Vincent Ducourau, Maire,

**Etalent présents :** V. DUCOURAU, MC. FICHELLE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, Ch. MATHON, G. TRAPASSO, S. DUMORTIER, G. OUDAERT, F. VAN LAETHEM, J. BAUDOUIIN, A. KIMOUR, K. UDRY,

**Etalent absents :** /

**Ont donné pouvoir :** F. TREDEZ > pouvoir à S. DUMORTIER, P. MOUCHON > pouvoir à T. WIDHEN, M. BILLOIR > pouvoir à V. PARABOSCHI, C. CABY > pouvoir à Ch. MATHON, N. ROUBAUD > pouvoir à A. KIMOUR, J. AGNEIRAY > pouvoir à K. UDRY,

**Quorum :** OUI

**Secrétaire de séance :** MC. FICHELLE

**OBJET : Délibération portant sur l'approbation du compte financier unique 2024**

**Numéro de la délibération : CM2503-D02**

**Le Maire rappelle au conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222- 3 ;

Vu l'avis de la commission des finances du 12 mars 2025 ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique 2024 de la ville de Capinghem ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la Ville de Capinghem ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant les éléments susvisés ;

	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	559 050 €	215 231.03 €	2 274 248.06 €	1 977 491.99 €
Recettes	559 050 €	318 800.49 €	2 274 248.06 €	2 272 673.96 €
Déficit / Excédent		103 569.46 €		295 181.97 €
Résultat 2023 reporté		257 490.23 €		150 489.06 €
Résultat Global de 2024		361 059.69 €		445 671.03 €

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 07/04/2025

ID : 059-215901281-20250327-CM2503D02-DE

S<sup>2</sup>LO

À l'issue de cette présentation et hors présence de Monsieur le Maire et de Monsieur Mathon, le conseil municipal après en avoir délibéré,

### DECIDE

- D'approuver le Compte Financier Unique 2024 de la Ville de Capinghem,
- De donner pouvoir à Monsieur Le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote : Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

Unanimité : 17

Certifié conforme,  
Fait et délibéré en séance du jour, mois  
et an ci-dessus mentionné,  
Le président de séance

Secrétaire de séance,  
Marie-Claude FICHELLE



Maire de Capinghem,  
Vincent DUCOURAU



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture  
et publication le 07/04/2025